

Hommage à Cabu et aux victimes des attentats de janvier 2015

Éditorial

En 2000 (n° 348, juillet-août), *La Santé de l'homme*¹ publiait en Une ce dessin de Cabu pour illustrer un dossier intitulé « Pauvreté, précarité : quelle santé promouvoir ? »². Avec beaucoup de simplicité et de générosité, Cabu avait accepté de réaliser une dizaine de dessins qui sont venus ponctuer avec force et humour les différents articles. Cette collaboration a toujours été un motif de fierté pour notre revue et pour notre Institut. Détail cruel : l'éditorial rédigé par Alain Douiller s'intitulait « *Peut-on rire de tout ?* ». Aujourd'hui, il nous renvoie à la brutale réalité des événements de janvier 2015 en France, qui se répètent de façon terriblement inquiétante en Europe.

Quelques années plutôt, Cabu avait également accepté d'illustrer les affiches de la campagne de prévention du Comité français d'éducation pour la santé dont le slogan est resté célèbre : « Un verre, ça va... trois verres, bonjour les dégâts ! ». Par l'évocation de cette collaboration, l'Inpes et sa revue *La Santé en action* souhaitent exprimer leur douleur et leur colère face aux assassinats de Cabu et de seize autres personnes (*encadré*), lors des attentats de janvier 2015.

Nous pensons aussi à leurs familles, aux personnes blessées lors de ces attentats, et à toutes les personnes en France, en Europe et dans le monde, victimes de fanatismes idéologiques ou religieux. Et nous réaffirmons l'importance inaliénable, pour notre République, de la liberté d'opinion et de la liberté d'expression, valeurs essentielles parmi celles fondatrices de la promotion de la santé.

François Bourdillon,
directeur général de l'Inpes.

Cabu, Charb, Honoré, Tignous, Wolinski, Elsa Cayat, Bernard Maris, Franck Brinsolaro, Mustapha Ourrad, Michel Renaud, Frédéric Boisseau, Ahmed Merabet, Clarissa Jean-Philippe, Yohan Cohen, Yoav Hattab, Philippe Braham et François-Michel Saada.



1. Devenue en 2013 *La Santé en action*.

2. Les textes de ce dossier sont accessibles en ligne à partir du site Internet de l'Inpes : www.inpes.sante.fr